

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1286

Rubrik: En coulisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une chance pour la promotion des femmes

Le modèle de nouvelle gestion publique (NGP) qui, à titre expérimental, commence à être appliqué en Suisse, promet beaucoup: une administration plus efficace et efficiente, moins hiérarchisée, mieux à l'écoute des besoins des usagers, des conditions de travail plus motivantes pour les serviteurs de l'Etat. Le modèle tiendra-t-il ses promesses? Seule l'expérience le dira. Du côté des femmes, on hésite entre crainte et espoir.

LES CRAINTES D'ABORD. Le secteur public, dans son rôle d'employeur mais également comme fournisseur de prestations, a sans conteste contribué à la promotion des femmes: en créant des emplois stables, souvent mieux rémunérés que dans le privé, au bénéfice d'une protection sociale au-dessus de la moyenne, avec des possibilités de promotion; mais aussi en fournissant des prestations propres à faciliter leur intégration professionnelle. Les réformes en cours, parce qu'elles impliquent des mesures de rationalisation et parfois des délégations de tâches au secteur privé, risquent de réduire prioritairement le nombre des emplois les moins qualifiés, occupés surtout par des femmes. Par ailleurs la NGP, centrée sur la réalisation d'objectifs plus que sur l'accomplissement de routines, exigera des fonctionnaires un engagement plus intense, une exigence qui va peser plus lourdement sur les femmes, toujours investies de leur double rôle, professionnel et familial.

Tabler sur les compétences

Les chances ensuite. L'organisation administrative classique, calquée sur le modèle militaire, est profondément marquée par des valeurs masculines. Chacun y joue des coudes pour se profiler et décrocher une parcelle de pouvoir dans une structure fortement hiérarchisée. Les réformes en cours rompent avec ce modèle. La NGP table sur les compétences et l'engagement des fonctionnaires, le travail en équipes dotées de larges responsabilités pour fournir des prestations de meilleure qualité. Dans cette perspective, la promotion à l'ancienneté, l'appartenance à un parti, les positions acquises, des facteurs qui ont assurément favorisé les hommes, ne sont plus de mise. Pour Anita Fetz, ancienne conseillère nationale bâloise et aujourd'hui conseillère d'entreprise spécialisée dans la promotion des femmes, ce contexte nouveau devrait particulièrement favoriser l'accès des femmes à des postes de responsabilité et mettre en valeur leurs qualités propres.

Mais ces chances ne se concrétiseront pas sans autre. Pour les saisir, il faut développer une stratégie coordon-

née. Au niveau politique tout d'abord où il s'agit d'affirmer clairement la promotion de l'égalité comme un élément central de la réforme. Cette volonté politique devra trouver ensuite sa traduction aussi bien dans la nouvelle organisation administrative – on pense ici en particulier au développement et à la valorisation du travail à temps partiel et d'autres modèles de temps de travail, à la prise en compte des expériences de vie dans l'évaluation des compétences requises – que dans les règles imposées par l'administration à ses sous-traitants – obligation d'une convention collective et respect du principe de l'égalité des salaires.

Faire avancer la cause

Ces chances, les femmes devront les saisir, dans les exécutifs et les parlements qui définiront les grands axes de la réforme et les priorités dans les prestations, dans les groupes de travail chargés de préparer cette réforme, dans les organisations syndicales mais également dans les organisations représentatives des usagers. Les hommes soucieux de faire avancer la cause de l'égalité seront bien sûr les bienvenus. *jd*

Le mensuel féministe alémanique NORA a publié un dossier sur les femmes et la NGP dans son numéro d'octobre 1996.

NORA, case postale 764, 8501 Frauenfeld, tél. 052.772.16.37

En coulisses

CÔTÉ PROMOTION D'officiers de l'armée suisse, la liste reste courte en ce début d'année – Armée 95 oblige. Il faut dire que l'économie ne recherche plus tellement les galonnés: Mathis Cavialavetta, directeur général de l'UBS, porte l'uniforme de soldat d'infanterie, tandis que le patron-médecin de Novartis, Daniel Vasella, a été réformé «pour raison de santé». Il reste encore des entreprises où un grade peut servir; en tout cas chez Ascom ou Holderbank, à la NOK ou la Visana, on pense que les officiers supérieurs font de meilleurs managers. *cfp*